

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00101

Numéro SIREN : 319 822 953

Nom ou dénomination : SODIBAG

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2021 sous le numéro de dépôt 5241



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

SODIBAG

Rue de l'Abbaye
82000 MONTAUBAN

S.A. au capital de 500 000 €
R.C.S. MONTAUBAN 319 822 953

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Mars 2020 au 28 Février 2021

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
PASSET Emilie
AF24A71354CA4CD...



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et AssociésSociété civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 14/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A. SODIBAG** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Mars 2020 au 28 Février 2021**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	33 397 039 €
■ Chiffre d'affaires	86 393 754 €
■ Bénéfice net comptable	1 435 773 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 09/06/2021

Delphine TISSOT

Marc SOUCARRE



BILAN

ACTIF	Clôture au 28/02/21 Durée 12 mois			Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	38 304 131	20 746 457	17 557 674	19 039 350
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	603 592	63 327	540 265	540 265
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	63 327	63 327		
FONDS COMMERCIAL (1)	540 265		540 265	540 265
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 932 002	20 103 130	12 828 871	14 023 567
TERRAINS	6 127 419	1 469 255	4 658 164	4 783 965
CONSTRUCTIONS	17 300 106	10 096 142	7 203 963	7 902 974
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 288 291	6 679 101	609 190	894 912
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 216 185	1 858 631	357 553	441 714
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 768 536	579 999	4 188 537	4 475 517
PARTICIPATIONS	1 389 296	19 999	1 369 297	1 369 297
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 418 195	550 000	868 195	1 254 986
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 873 811	10 000	1 863 811	1 851 233
PRETS	87 233		87 233	
ACTIF CIRCULANT	15 839 365		15 839 365	14 991 553
STOCKS ET EN-COURS	7 167 588		7 167 588	7 486 074
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	2 958		2 958	27 626
MARCHANDISES	7 164 630		7 164 630	7 458 447
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 422 465		4 422 465	4 317 932
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	923 077		923 077	746 534
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 499 387		3 499 387	3 571 397
CREANCES DIVERSES (3)	279 960		279 960	1 157 731
DISPONIBILITES	3 745 801		3 745 801	1 775 327
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	223 549		223 549	254 487
TOTAL GENERAL	54 143 497	20 746 457	33 397 039	34 030 903
(1) Dont droit au bail			68 602	68 602
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				798 457



BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/21 Durée 12 mois	Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	15 374 616	13 938 842
CAPITAL	500 000	500 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	1 804 090	1 804 090
RESERVES	11 634 751	10 538 586
RESERVE LEGALE	50 000	50 000
AUTRES RESERVES	11 584 751	10 488 586
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 435 773	1 096 164
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>15 374 616</i>	<i>13 938 842</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	348 634	412 234
PROVISIONS POUR RISQUES	348 634	412 234
DETTES (1)	17 673 789	19 679 827
DETTES FINANCIERES (2)	6 200 727	9 332 960
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	6 195 585	9 327 817
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	5 142	5 142
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	172 146	46 638
DETTES D'EXPLOITATION	11 166 457	10 179 556
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 028 898	7 136 088
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 109 688	3 014 397
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	27 870	29 070
DETTES DIVERSES	134 458	120 671
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES		796
AUTRES DETTES DIVERSES	134 458	119 874
TOTAL GENERAL	33 397 039	34 030 903
(1) Dont à plus d'un an	5 179 243	6 255 624
Dont à moins d'un an	12 494 546	13 424 203
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		1 593 568



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/21 Durée 12 mois	Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	87 100 862	93 256 648
VENTES DE MARCHANDISES	84 621 988	90 961 956
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	101 176	66 557
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 670 588	1 444 693
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>86 393 754</i>	<i>92 473 207</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	116 481	124 335
TRANSFERTS DE CHARGES	417 806	416 854
AUTRES PRODUITS	172 819	242 250
CHARGES D'EXPLOITATION	84 288 605	90 696 574
ACHATS DE MARCHANDISES	64 681 474	70 625 703
VARIATION DES STOCKS	401 098	706 867
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	215 585	181 430
VARIATION DES STOCKS	748	5 462
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	7 456 157	7 235 471
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 571 262	1 659 847
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 943 900	6 988 394
CHARGES SOCIALES	1 650 733	1 785 603
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 304 999	1 319 623
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		85 960
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	28 000	77 233
AUTRES CHARGES	34 645	24 976
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 812 257	2 560 073
PRODUITS FINANCIERS	14 719	18 861
PARTICIPATIONS	9 390	14 159
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE		900
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 060	3 802
REPRISES SUR PROVISIONS	4 268	
CHARGES FINANCIERES	321 101	548 511
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	250 000	300 000
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	71 101	248 511
RESULTAT FINANCIER	(306 381)	(529 650)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 505 875	2 030 423



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/21 Durée 12 mois	Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	243	85 430
SUR OPERATIONS DE GESTION		78 871
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	243	6 559
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 109	102 369
SUR OPERATIONS DE GESTION	779	102 369
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	330	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(865)	(16 938)
PARTICIPATION DES SALAIRES	457 830	360 043
IMPOTS SUR LES BENEFICES	611 406	557 277
BENEFICE NET COMPTABLE	1 435 773	1 096 164
<i>Total des produits</i>	<i>87 115 826</i>	<i>93 360 939</i>
<i>Total des charges</i>	<i>85 680 052</i>	<i>92 264 774</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	11 082	8 096
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Le chiffre d'affaires carburant a diminué en effet volume de 4.8 millions d'euros, soit une variation de - 27%.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 25 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	6 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 29 670 actions représentant un capital de 500 000 euros

Fonds commercial

* 1987 : Fonds industriel Bonotto	45 735
* 1991 : Point presse	30 490
* 1993 : Poissonnerie	68 602
* 1993 : Electro-ménager (Multicodis)	395 439
	540 266

Mali technique

BRUT AMORTISSEMENT PROVISION NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

Absorption de la société S.C.I. BAGATELLE en janvier 2007

Terrain	157 359	157 359
---------	---------	---------

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	603 593			603 593
Immobilisations corporelles	32 886 023	110 303	64 324	32 932 002
Immobilisations financières - titres	3 254 798	8 640	330	3 263 108
Immobilisations financières - créances	1 554 986		49 558	1 505 429
	38 299 400	118 943	114 212	38 304 131

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	63 327			63 327
Immobilisations corporelles	18 862 456	1 304 999	64 324	20 103 131
	18 925 783	1 304 999 (*)	64 324	20 166 458
(*) Dont dotation :				
. linéaire		1 124 575		
. dégressive		180 425		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Provisions pour risques et charges (1)	412 234	28 000	91 600	348 634
Dépréciations de l'actif immobilisé (2)	334 268	250 000	4 269	579 999
Dépréciations de l'actif circulant	95 528		95 528	
	842 029	278 000 (*)	191 396 (*)	928 633
(*) Dont :				
. exploitation		28 000	116 482	
. financier		250 000	4 269	
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	68 733
- montants repris parce que devenus sans objet :	22 867

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- Un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée le 28 février 2018 par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 182 134 €. Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes. Le délai d'appel de 60 jours n'étant pas encore expiré à la date d'arrêté des comptes, la provision pour risques et charges a été maintenue.
- Des litiges prud'homaux pour 166 500 €.

La dotation aux provisions pour risques et charges de 28k€ correspond à des litiges prud'homaux.

(2) Les dépréciations de l'actif immobilisé correspondent à :

- La dépréciation des titres de la filiale SALOME pour 19 999 € et de sa créance pour 550 000 €
- La dépréciation des titres du Golf Montalba pour 10 000 €.

La dotation aux provisions pour dépréciation de 250k€ correspond à la créance SALOME.

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 505 429		1 505 429
Créances d'exploitation	4 422 465	4 422 465	
Créances diverses	279 961	279 961	
Charges constatées d'avance	223 550	223 550	
	6 431 404	4 925 976	1 505 429

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	923	923		
Emprunts bancaires (1)	6 194 662	1 263 026	4 540 018	391 618
Emprunts & dettes financières divers (2)	5 143			5 143
Avances, acompte reçus sur commandes	172 147	172 147		
Dettes d'exploitation	11 166 457	10 923 993		242 464
Dettes diverses	134 459	134 459		
	17 673 790	12 494 547	4 540 018	639 225

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 923

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 514 129

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales -

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter.

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	12
- Agents de maîtrise	18
- Employés	261
	292

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations financières	330	244
Pénalités et amendes	779	-
	1 109	244

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	242 464
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	215 366
	457 830

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société SODIBAG et de ses filiales SALOME 1 et MULTICODIS.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- impôt sur les sociétés au taux de 28%	709 772
- économie déficit filiale SALOME de l'exercice	- 12 353
- charge bénéfice filiale MULTICODIS de l'exercice	3 450
- réduction impôt mécénat	- 79 464
- crédit impôt famille	- 10 000
	611 405

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	726 504
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 115 099
	611 405

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	65 994
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	72 930

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce ou gage sans dépossession).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	966 944	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**);
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 32 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2019.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 753 000 €

Entreprises liées

	S.A.R.L. SALOME 1	S.A.R.L. MULTICODIS
Participations	19 999	1 369 297
Créances rattachées à des participations (1)	808 360	609 835
Créances diverses	37 642	55 474
Dettes diverses	-	8 590
Autres produits d'exploitations (loyers)	-	125 528
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	-	-

(1) Une dépréciation de 550 000 euros a été comptabilisée sur cette créance.

Filiales & participations à plus de 50 %	S.A.R.L. SALOME 1 1230 Rue de l'Abbaye 82000 MONTAUBAN	S.A.R.L. MULTICODIS Av de la 1 ^{ère} armée 82000 MONTAUBAN
Capital	20 000	100 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	- 529 688	18 001
Quote-part du capital détenu	99.99 %	99.80 %
Valeur brute des titres détenus	19 999	1 369 297
Valeur nette des titres détenus	-	1 369 297
Prêts et avances consentis	808 360	609 835
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	1 182 264	3 267 013
Résultat du dernier exercice clos	- 44 691	11 826
Dividendes encaissés	-	-

Filiales & participations entre 10 & 50 %	S.C. LEON EXPANSION Zac de Villejames 44350 GUERANDE
Capital	22 867
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-
Quote-part du capital détenu	16.67 %
Valeur brute des titres détenus	4 269
Valeur nette des titres détenus	4 269
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-
Résultat du dernier exercice clos	- 1 618
Dividendes encaissés	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SODIBAG
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : Rue de l'Abbaye
82000 MONTAUBAN
319 822 953 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 AOÛT 2021
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2021 s'élevant à 1 435 773,93 euros de la manière suivante

Bénéfice de l'exercice 1 435 773,93 euros

En totalité,

Au compte « Autres Réserves » 1 435 773,93 euros

Qui s'élève ainsi à 13 020 525,37 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 août 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme

La Présidente
Mme Emilie PASSET

DocuSigned by:

AF24A71354CA4CD...

SODIBAG

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 Euros

Rue de l'Abbaye

82000 MONTAUBAN

R.C.S. Montauban : 319 822 953

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 28 Février 2021

3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80009
17180 PERIGNY
Tél : 05.46.42.42.85
Fax : 05.46.43.45.24

SODIBAG
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 février 2021

A l'Assemblée Générale de la société SODIBAG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIBAG relatifs à l'exercice clos le 28 février 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mars 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

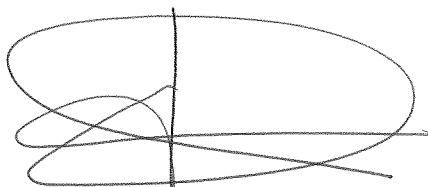
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Périgny, le 9 août 2021.

Le Commissaire aux Comptes,
EXCO VALLIANCE AUDIT.



Franck HUYGHE.



BILAN

ACTIF	Clôture au 28/02/21 Durée 12 mois			Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	38 304 131	20 746 457	17 557 674	19 039 350
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	603 592	63 327	540 265	540 265
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	63 327	63 327		
FONDS COMMERCIAL (1)	540 265		540 265	540 265
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 932 002	20 103 130	12 828 871	14 023 567
TERRAINS	6 127 419	1 469 255	4 658 164	4 783 965
CONSTRUCTIONS	17 300 106	10 096 142	7 203 963	7 902 974
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 288 291	6 679 101	609 190	894 912
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 216 185	1 858 631	357 553	441 714
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 768 536	579 999	4 188 537	4 475 517
PARTICIPATIONS	1 389 296	19 999	1 369 297	1 369 297
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 418 195	550 000	868 195	1 254 986
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 873 811	10 000	1 863 811	1 851 233
PRETS	87 233		87 233	
ACTIF CIRCULANT	15 839 365		15 839 365	14 991 553
STOCKS ET EN-COURS	7 167 588		7 167 588	7 486 074
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	2 958		2 958	27 626
MARCHANDISES	7 164 630		7 164 630	7 458 447
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 422 465		4 422 465	4 317 932
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	923 077		923 077	746 534
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 499 387		3 499 387	3 571 397
CREANCES DIVERSES (3)	279 960		279 960	1 157 731
DISPONIBILITES	3 745 801		3 745 801	1 775 327
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	223 549		223 549	254 487
TOTAL GENERAL	54 143 497	20 746 457	33 397 039	34 030 903
(1) Dont droit au bail			68 602	68 602
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				798 457



BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/21 Durée 12 mois	Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	15 374 616	13 938 842
CAPITAL	500 000	500 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	1 804 090	1 804 090
RESERVES	11 634 751	10 538 586
RESERVE LEGALE	50 000	50 000
AUTRES RESERVES	11 584 751	10 488 586
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 435 773	1 096 164
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	15 374 616	13 938 842
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	348 634	412 234
PROVISIONS POUR RISQUES	348 634	412 234
DETTES (1)	17 673 789	19 679 827
DETTES FINANCIERES (2)	6 200 727	9 332 960
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	6 195 585	9 327 817
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	5 142	5 142
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	172 146	46 638
DETTES D'EXPLOITATION	11 166 457	10 179 556
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 028 898	7 136 088
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 109 688	3 014 397
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	27 870	29 070
DETTES DIVERSES	134 458	120 671
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES		796
AUTRES DETTES DIVERSES	134 458	119 874
TOTAL GENERAL	33 397 039	34 030 903
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	5 179 243 12 494 546	6 255 624 13 424 203
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		1 593 568



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/21 Durée 12 mois	Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	87 100 862	93 256 648
VENTES DE MARCHANDISES	84 621 988	90 961 956
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	101 176	66 557
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 670 588	1 444 693
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	86 393 754	92 473 207
REPRISES SUR PROVISIONS	116 481	124 335
TRANSFERTS DE CHARGES	417 806	416 854
AUTRES PRODUITS	172 819	242 250
CHARGES D'EXPLOITATION	84 288 605	90 696 574
ACHATS DE MARCHANDISES	64 681 474	70 625 703
VARIATION DES STOCKS	401 098	706 867
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	215 585	181 430
VARIATION DES STOCKS	748	5 462
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	7 456 157	7 235 471
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 571 262	1 659 847
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 943 900	6 988 394
CHARGES SOCIALES	1 650 733	1 785 603
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 304 999	1 319 623
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		85 960
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	28 000	77 233
AUTRES CHARGES	34 645	24 976
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 812 257	2 560 073
PRODUITS FINANCIERS	14 719	18 861
PARTICIPATIONS	9 390	14 159
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE		900
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 060	3 802
REPRISES SUR PROVISIONS	4 268	
CHARGES FINANCIERES	321 101	548 511
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	250 000	300 000
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	71 101	248 511
RESULTAT FINANCIER	(306 381)	(529 650)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 505 875	2 030 423



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/21 Durée 12 mois	Clôture au 29/02/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	243	85 430
SUR OPERATIONS DE GESTION		78 871
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	243	6 559
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 109	102 369
SUR OPERATIONS DE GESTION	779	102 369
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	330	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(865)	(16 938)
PARTICIPATION DES SALARIES	457 830	360 043
IMPOTS SUR LES BENEFICES	611 406	557 277
BENEFICE NET COMPTABLE	1 435 773	1 096 164
<i>Total des produits</i>	<i>87 115 826</i>	<i>93 360 939</i>
<i>Total des charges</i>	<i>85 680 052</i>	<i>92 264 774</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	11 082	8 096
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Le chiffre d'affaires carburant a diminué en effet volume de 4.8 millions d'euros, soit une variation de - 27%.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 25 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	6 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 29 670 actions représentant un capital de 500 000 euros

Fonds commercial

* 1987 : Fonds industriel Bonotto	45 735
* 1991 : Point presse	30 490
* 1993 : Poissonnerie	68 602
* 1993 : Electro-ménager (Multicodis)	395 439
	540 266

Mali technique

BRUT AMORTISSEMENT PROVISION NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

Absorption de la société S.C.I. BAGATELLE en janvier 2007

Terrain	157 359	157 359
---------	---------	---------

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	603 593			603 593
Immobilisations corporelles	32 886 023	110 303	64 324	32 932 002
Immobilisations financières - titres	3 254 798	8 640	330	3 263 108
Immobilisations financières - créances	1 554 986		49 558	1 505 429
	38 299 400	118 943	114 212	38 304 131

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	63 327			63 327
Immobilisations corporelles	18 862 456	1 304 999	64 324	20 103 131
	18 925 783	1 304 999 (*)	64 324	20 166 458
(*) Dont dotation :		1 124 575		
. linéaire				
. dégressive		180 425		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Provisions pour risques et charges (1)	412 234	28 000	91 600	348 634
Dépréciations de l'actif immobilisé (2)	334 268	250 000	4 269	579 999
Dépréciations de l'actif circulant	95 528		95 528	
	842 029	278 000 (*)	191 396 (*)	928 633
(*) Dont :				
. exploitation		28 000	116 482	
. financier		250 000	4 269	
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	68 733
- montants repris parce que devenus sans objet :	22 867

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- Un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée le 28 février 2018 par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 182 134 €. Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes. Le délai d'appel de 60 jours n'étant pas encore expiré à la date d'arrêté des comptes, la provision pour risques et charges a été maintenue.
- Des litiges prud'homaux pour 166 500 €.

La dotation aux provisions pour risques et charges de 28k€ correspond à des litiges prud'homaux.

(2) Les dépréciations de l'actif immobilisé correspondent à :

- La dépréciation des titres de la filiale SALOME pour 19 999 € et de sa créance pour 550 000 €
- La dépréciation des titres du Golf Montalba pour 10 000 €.

La dotation aux provisions pour dépréciation de 250k€ correspond à la créance SALOME.

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 505 429		1 505 429
Créances d'exploitation	4 422 465	4 422 465	
Créances diverses	279 961	279 961	
Charges constatées d'avance	223 550	223 550	
	6 431 404	4 925 976	1 505 429

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	923	923		
Emprunts bancaires (1)	6 194 662	1 263 026	4 540 018	391 618
Emprunts & dettes financières divers (2)	5 143			5 143
Avances, acompte reçus sur commandes	172 147	172 147		
Dettes d'exploitation	11 166 457	10 923 993		242 464
Dettes diverses	134 459	134 459		
	17 673 790	12 494 547	4 540 018	639 225

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	923
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	1 514 129
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter.

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	12
- Agents de maîtrise	18
- Employés	261
	292

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations financières	330	244
Pénalités et amendes	779	-
	1 109	244

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	242 464
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	215 366
	<u>457 830</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société SODIBAG et de ses filiales SALOME 1 et MULTICODIS.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- impôt sur les sociétés au taux de 28%	709 772
- économie déficit filiale SALOME de l'exercice	- 12 353
- charge bénéfice filiale MULTICODIS de l'exercice	3 450
- réduction impôt mécénat	- 79 464
- crédit impôt famille	- 10 000
	<u>611 405</u>

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	726 504
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 115 099
	<u>611 405</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	65 994
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	72 930

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce ou gage sans dépossession).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	966 944	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**)
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 32 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2019.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 753 000 €

Entreprises liées

	S.A.R.L. SALOME 1	S.A.R.L. MULTICODIS
Participations	19 999	1 369 297
Créances rattachées à des participations (1)	808 360	609 835
Créances diverses	37 642	55 474
Dettes diverses	-	8 590
Autres produits d'exploitations (loyers)	-	125 528
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	-	-

(1) Une dépréciation de 550 000 euros a été comptabilisée sur cette créance.

Filiales & participations à plus de 50 %	S.A.R.L. SALOME 1 1230 Rue de l'Abbaye 82000 MONTAUBAN S.A.R.L. MULTICODIS Av de la 1^{re} armée 82000 MONTAUBAN	
Capital	20 000	100 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	- 529 688	18 001
Quote-part du capital détenu	99.99 %	99.80 %
Valeur brute des titres détenus	19 999	1 369 297
Valeur nette des titres détenus	-	1 369 297
Prêts et avances consentis	808 360	609 835
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	1 182 264	3 267 013
Résultat du dernier exercice clos	- 44 691	11 826
Dividendes encaissés	-	-

Filiales & participations entre 10 & 50 %	S.C. LEON EXPANSION Zac de Villejames 44350 GUERANDE	
Capital		22 867
Réserves et RAN avant affectation du résultat		-
Quote-part du capital détenu		16.67 %
Valeur brute des titres détenus		4 269
Valeur nette des titres détenus		4 269
Prêts et avances consentis		-
Cautions & avals donnés		-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice		-
Résultat du dernier exercice clos		- 1 618
Dividendes encaissés		-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



www.exco-valliance-blog.fr
www.excovalliance.fr

Siège Social
Exco Valliance PERIGNY
3-5 avenue Bernard Moitessier
17180 PERIGNY

Tel : 05.46.42.42.85
Fax : 05.46.43.45.24
Mail : valliance@exco.fr

Exco Valliance ANGOULEME
11 Rte du Peux – CS 22508
16025 ANGOULEME CEDEX

Exco Valliance BARBEZIEUX
32, boulevard Chanzy
16300 BARBEZIEUX

Exco Valliance JARNAC
38, rue Pasteur
16 200 JARNAC

Exco Valliance ROCHEFORT
1, avenue de Saintonge
17430 TONNAY-CHARENTE

Exco Valliance ROYAN
3 rue des Cyprès
17200 ROYAN

Exco Valliance SAINTES
83-85 cours du Maréchal Leclerc
17100 SAINTES

Exco A' LORMONT
Quai Carriet
33310 LORMONT

Exco Valliance FP MERIGNAC
2 avenue Henry Le Châtelier
33692 MERIGNAC Cedex

Exco PARIS VFA Audit
9 rue de l'échelle
75001 PARIS